République Tunisienne
Ministère de la Santé

Unité de Gestion par Objectifs pour la supervision, le suivi et l'équipement des projets de santé financés dans le cadre de dons et de crédits extérieurs

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
CONSULTATION N° 1/2020

MISSION D'AUDIT DE LA VERIFICATION TECHNIQUE DU MARCHÉ D'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Pour une riposte urgente contre l'épidémie de COVID-19

Termes de référence

Co-financé par

La Banque Mondiale

BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

OCTOBRE 2020

1. Contexte du projet

Marché de gré à gré conclu avec la PCT Pour une riposte urgente contre l'épidémie de COVID-19

2. Objectifs de la mission

Dans le cadre du suivi et la supervision de l'exécution du projet « Riposte urgente contre l'épidémie de COVID-19 », l'Unité de Gestion Par Objectif (UGPO) du Ministère de la Santé, Agence de coordination du projet se propose de lancer une consultation pour le recrutement d'un vérificateur technique indépendant ' dont la mission aura pour objet la vérification technique de l'exécution du marché de gré à gré conclu avec la Pharmacie Centrale de Tunisie pour l'acquisition des équipements de protection individuelle (EPI) composé comme suit:

- ***Lot 1 : Equipements de Protection Individuelle : Masques FFP2 et masques chirurgicaux.***
- ***Lot 2 : Equipement de Protection Individuelle : Sur blouses, Tabliers imperméables, Sur-chaussures, Coiffe à usage unique, Gants d'examen, Lunettes à usage multiple, Visière à usage multiple.***
- ***Lot 3 : Equipements de Protection Individuelle : Masques FFP2 et masques chirurgicaux.***

Les principaux objectifs de la mission sont de vérifier les interventions, les activités soutenues en mettant l'accent sur :

-Le consultant effectuera des visites sur le terrain pour vérifier et évaluer la mise en œuvre des activités soutenues dans les dépôts de Ministère de la Santé (dépôts Chebbi à Bardo)

-Examiner le Plan de gestion des déchets médicaux du projet afin de mieux comprendre les pratiques de gestion des déchets requises lors de la mise en œuvre du projet en se référant aux documents disponibles auprès de l'UGPO (CGES, PMPP, PGP…)

-Évaluer l'adéquation de la mise en œuvre par rapport à ce qui était exigé comme caractéristiques techniques exigées dans le marché de gré à gré conclu avec la PCT.

-Cette évaluation sera basée sur les observations des visites sur le terrain, dans les dépôts du Ministère de la santé et/ou ceux de la PCT.

-Signaler les problèmes au Maître de l'Ouvrage en temps opportun pour des mesures correctives.

-Concevoir et mettre en œuvre le plan de suivi selon les délais et les lieux stipulés dans le marché de gré à gré et tel que mentionné sur les sites du Ministère de la Santé en temps réel et d'autres sources jugées utiles.

-Préparation et présentation des rapports préliminaires et définitifs tel que défini dans ce cahier des charges.

-Élaborer et mettre à jour les outils de collecte des données en consultation avec l'UGPO.

-Obtenir les approbations et les documents nécessaires pour les visites sur le terrain.

3. Mandat du consultant

ACTIVITÉ	DÉLAI
1. Signature du contrat	Début….
2. Examen des ressources existantes	Fin….
3. Proposition du rapport préliminaire	Mi-….
4. Approbation du rapport préliminaire	Fin
5. Proposition du rapport définitif	Mi-…..
6. Derniers changements et soumission du projet final	Mi….

Pour la réalisation de la mission, le consultant doit présenter une approche méthodologique, en indiquant les références de la (ou des) méthodologie(s) adoptée(s), tout en gardant comme référentiel normatif les normes internationaux et les directives exigées par L'OMS pour les équipements (EPI).

La (ou les) méthodologie(s) adoptée(s) devra(ont) être adaptée(s), dans leur mise en œuvre, à la réalité, métier et taille des entités auditées et devra(ont) permettre d'aboutir à l'élaboration de bilans, de recommandations et de solutions pragmatiques et pertinentes, qui tiennent compte, pour les plus urgentes, de la réalité humaine et matérielle de l'entité, et en la corrélant à la gravité des failles décelées et à l'efficacité, urgence et faisabilité des actions à mener.

Ainsi, le consultant est appelé à indiquer, clairement la (ou les) méthodologie(s) d'audit qu'il envisage de mettre en œuvre, tout en fournissant des références sur son adéquation avec le référentiel et les exigences de l'OMS, les guides de l'INEAS (Instances Nationales de l'évaluation et de l'accréditation en Santé) et les normes internationaux (CE, FDA, ISO et

autres), les caractéristiques techniques tel que définies dans le marché de gré à gré conclu avec la PCT.

4. Calendrier de la mission et livrables

Composant	Durée en jours pour chaque intervenant
Phase	Durée
Audit Organisationnel et physique	05 jours
Audit Technique	05 jours
Volet Sensibilisation et Synthèse	02 jours
Rapport Préliminaire	10 jours
Rapport Définitif	05 jours
Durée Totale de la mission	27 jours

4.1 Durée de réalisation de la mission

La durée de réalisation de la mission objet du présent cahier des charges, ne doit pas dépasser **27 jours** ouvrables **à partir de l'ordre de service de démarrage de la mission**

Le délai de finalisation de la mission devra être égal à la durée spécifiée au planning proposé dans l'offre, à moins d'un accord contraire établi lors de la phase préliminaire de démarrage de ladite mission.

Ce délai ne tient pas compte des délais additionnels éventuels pris pour la correction (validation) des différents livrables exigés dans le présent cahier des charges et ce conformément à l'article 13 « Remise du rapport de la mission » et des délais d'évaluation du rapport par le Ministère de la Santé et la Banque Mondiale.

4.2 Livrables

Le rapport d'audit devra couvrir, au minimum, les aspects suivants :

- Description du système d'exécution du marché de gré à gré conclu avec la PCT.
- Un rapport détaillé d'audit couvrant les différents aspects spécifiés dans le Cahier des conditions de participation et comprenant au minimum les sections suivantes :

a) une section relative à l'évaluation des mesures qui ont été adoptées pour l'exécution du contrat par la PCT.

b) une section relative à l'audit organisationnel et physique, fournissant l'ensemble des failles d'ordre organisationnel et physique et incluant la liste des recommandations à appliquer dans l'immédiat, en tenant compte des spécificités de l'entité, de la classification de toutes les procédures d'exécution du marché gré à gré avec la PCT (criticité) et de la réalité des moyens humains et financiers,

c) une section relative à l'audit technique, indiquant les vulnérabilités existantes, leur impact sur la pérennité de la conformité des spécifications techniques stipulées dans le marché de gré à gré conclu avec la PCT. Tous les travaux de test et d'analyse effectués devront être consignés dans une annexe et réalisé par un Organisme agrée et reconnu par l'Etat, en les ordonnant selon leur sévérité, en incluant au niveau du rapport un relevé des failles les plus importantes et des moyens de les combler dans l'immédiat,

d) une section relative à la partie analyse des risques fournissant une évaluation des risques résultant des menaces identifiées et des failles découvertes lors des phases d'audit organisationnel, physique et technique,

- Un rapport présentant le plan d'action cadre s'étalant sur plusieurs mois, permettant de mettre en œuvre une stratégie et politique d'acquisition et d'achat si la pandémie de COVID-19 persiste pendant les années et/ou les mois qui se suivent.

- Un rapport de synthèse, destiné au Maître de l'ouvrage et à la Banque mondiale, qui inclura d'une manière claire les importants résultats de l'estimation des risques, un résumé succinct des importantes mesures organisationnelles, physiques et techniques préconisées dans l'immédiat et sur le moyen terme ainsi que les grandes lignes du plan d'action cadre proposé pour la bonne exécution du marché de gré à gré conclu avec la PCT.

Les captures d'écran, les résultats de l'exécution des différents outils de l'audit technique ne doivent pas figurer dans le rapport détaillé mais plutôt dans une annexe à part.

La réception de la mission d'audit s'effectuera pour la totalité du marché. Le Maître d'Ouvrage appliquera deux phases de réception :

- Première phase :

Cette phase consiste en l'approbation par le Maître d'Ouvrage du rapport préliminaire d'audit des équipements et les fournitures auditées portant le cachet et la signature du Titulaire.

- Deuxième phase :

Cette phase consiste en la soumission du rapport final d'audit portant le cachet et la signature du titulaire à l'approbation du Maître d'Ouvrage.

Ce rapport devra être remis par le titulaire dans les délais impartis (en tenant compte de l'éventuel rallongement induit par la première phase). Tout retard imputé au titulaire donnera lieu à l'application de pénalité (voir contrat).

La commission d'évaluation donnera son avis quant à la consistance et la pertinence du rapport, en regard (en sus des critères dans le cahier des conditions de participations) :

- De la qualité et complétude des rapports fournis selon les critères exigés,
- De la qualité (pertinence, pragmatisme) des recommandations issues des travaux d'audit et de leur complétude,

Pour toutes les phases de réception, le Maître d'Ouvrage se chargera de communiquer son avis quant à la consistance et la pertinence du rapport au titulaire dans un délai ne dépassant pas ***(10) Jours*** ouvrables à partir de la date de réception du rapport.

Au cas où l'avis consigne des réserves, le titulaire devra les lever dans une période ne dépassant pas les ***(05) jours*** ouvrables à partir de la date de leur notification, sauf accord contraire entre les deux parties, compte tenu du volume des corrections. Ces réserves devront être insérées dans le rapport final de l'audit.

5. Qualifications requises : Les qualifications requises pour le consultant sont les suivantes :

- le consultant (auditeur) doit être une personne indépendante du ministère de la santé, de la PCT et de la Banque Mondiale.
- le consultant doit être un auditeur certifié et/ou accrédité pour vérifier, tester et approuver les équipements EPI.
- Le consultant doit disposer d'une expérience au moins égale à (05) ans dans le domaine de l'audit technique.
- le consultant doit avoir piloté et/ou participé au moins une (1) mission d'audit pour une vérification technique des équipements EPI.

6. Sélection

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection de consultant individuel énoncée dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale, version courante. http://pubdocs.worldbank.org/en/391111556720035865/Procurement-Regulations-for-Investment-Project-Financing-Borrowers-french-2018.docx

7. Divers

Le consultant retenu s'engage à ne pas rendre public ou divulguer à qui que ce soit sous forme écrite, orale, ou électronique les résultats de l'audit ou toute information relevant de la structure auditée et à laquelle il a eu accès dans l'exécution de sa mission. Le consultant retenu est tenu de ne pas délivrer via n'importe quel moyen de communication, toute information confidentielle relative à la mission.

Et d'une façon générale, le titulaire est tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont il aura eu connaissance au cours de l'exécution du présent marché. Il s'interdit notamment toute communication écrite, électronique ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers.

Durant et au terme de la mission, le consultant retenu s'engage à ne divulguer ou à déposer dans des lieux non sécurisés tout document, quel que soit sa forme (papier, magnétique, électronique ou autre), portant des informations concernant les structures auditées. Il veillera à la fin de la mission à détruire les documents de travail utilisés ou à assurer leur stockage dans un lieu ou sous un format hautement sécurisé.

Date, Signature et cachet

(……..)

COMPOSITION DU DOSSIER

- Le présent dossier comprend les rubriques suivantes à renseigner :
  - Identité personnelle
  - Qualification professionnelle
  - Parcours professionnel au cours des cinq dernières années
  - Implication dans la conduite de démarches d'audit technique
  - Engagements Annexe A2

- Sont à joindre à l'appui de la candidature :
  - Une lettre de motivation
  - Un curriculum vitae selon le modèle de l'Annexe A1+ Maitrise des outils informatique

Date, Signature et cachet

(……..)

I. Identité personnelle

☐ *Monsieur* ☐ *Madame*

- *Nom:* ……
- *Prénom:* …….…….
- *Nom de jeune fille:* …….……
- *Date de naissance:* ……
- *Lieu de naissance:* …….
- *Gouvernorat de naissance:* ……
- *Adresse personnelle:* …….…….
…….…….
- *Code Postal:* …….
- *Ville:* …….……
- *Téléphone fixe personnel:* …….
- *Téléphone portable personnel:* …….
- *Adresse e-mail personnelle:* …….…….

II. Qualification professionnelle

A. Activité principale :

……

……

Profession (cocher la case correspondante) :

- ✓ Pharmacien ❑
- ✓ Médecin ❑ Activité : ……
- ✓ Technicien supérieur ❑ Spécialité : …….
- ✓ Ingénieur ❑ Spécialité : …….
- ✓ Autre ❑ A préciser : …….

B. Etablissement d'exercice principal

- Nom de l'Etablissement : …….

- Type d'établissement : Public ❑ Privé ❑

- Service : ……

- Adresse : ……
……..

- Code Postal :
- Ville : ……..

- Tél. professionnel : ……

- Fax professionnel : ……

- Adresse e-mail du responsable de l'établissement : ……

● Statut d'exercice

- Salarié du secteur public ❑
- Salarié du secteur privé ❑
- Libéral ❑

III. Parcours professionnel au cours des cinq dernières années

Année	*Établissement*	*Adresse*	*Fonction occupée*
2019/2020			
2018			
2017			
2016			
2015			

IV. MAITRISE DES OUTILS INFORMATIQUES

Quels outils informatiques maîtrisez-vous ?

Niveau Outil	Débutant	Moyen	Avancé
Word			
Excel			
Power Point			
Internet			
Logiciel de statistiques			
Autres			

V. IMPLICATION DANS L'AUDIT TECHNIQUE

1. Formations suivies

Thème	***Année***	***Organisme***

2. Participation dans un projet d'audit technique

PROJET 1			
Année	Rôle Pilote ❒ Participant ❒	Thème de la démarche	Etat d'avancement *(Définition de la politique, mise en œuvre, évaluation, finalisation)*

Joindre si nécessaire les documents complétant ces informations.

ANNEXES

ANNEXE A1 Modèle type de CV Individuel

Nom :	Prénom :

Date de naissance :	Nationalité :

Formation :	
Etablissement	
Date : de (mois/année) à (mois/année)	
Diplômes obtenus :	

- Formation professionnelle spécifique et certification dans les dix (10) ans :

Organisme	Date	Description

- Expérience professionnelle :

Date : de (mois/année) à (mois/année)	
Pays ou ville	
Société	
Poste	
Description	

Date : de (mois/année) à (mois/année)	
Pays ou ville	
Société	
Poste	
Description	

ANNEXE A1-1

Présentation des outils techniques utilisés

Outils	Référence	Liste des fonctionnalités offertes ou à mettre en œuvre dans la mission	Utilité pour la mission	Lieu d'utilisation (Planning, phase)

ANNEXE A2

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE CONFIDENTIALITE

Je soussigné Mr ……., expert auditeur , ……, déclare sur l'honneur maintenir une confidentialité totale sur toute information ou indication obtenue lors de l'audit technique du marché de gré à gré et tel que stipulé dans le TDR

Mr …….,
CIN N° ……..
(Signature)

ANNEXE A3

Caractéristiques Techniques tel que exigés dans le marché de gré à gré avec la PCT

LOT 1	
Noms des Fournitures ou des Services connexes	***Spécifications technique et normes applicables***
Masque FFP2	***EN 149:2001+A1:2009 for the FFP-type masks***
Masque chirurgical	***EN 14683:2019 for surgicalmasks***

LOT 2	
Noms des Fournitures ou des Services connexes	***Spécifications technique et normes applicables***
Sur Blouse	*Product fabric:20gsm PP* *Product style:Breathable and waterproof* *Product color:blue or green* *Product size:120*140cm or 115*137cm* *Usage scenarios:Medical institution, ward, laboratory* *Package: 100bags/carton*
Tablier imperméable	*Material : LDPE* *Size:28inch*46inch* *Weight::8.5g* *Color: White* *Package:10pcs/box*
Sur chaussure	Material:PP,non-woven fabric Grammage:35gsm Color:white

	Style:Normal or Anti-skid Size:16*40cm Application:medical surgical operation or daily use
Coiffe à usage unique	Material : PP non-woven Style:Double elastic Size:19inch Weight::9.5gsm Color:White and blue Package:100pcs/bag 2000pcs/carton
Gants d'examen	Product material:Latex Product style:free powder Product size:M,L,XL Color:White Weight:5.5g/pcs Usage scenarios:Medical institution, ward, laboratory Package : 100pcs/box,10box/carton
Lunette usage multiples	Material of Lens: Polycarbonate Material of Frame: PVC Strap: Adjustable Lens thickness: >2mm Color: Transparent Package:100pcs/carton
Visiére usage multiple	Material APET, high transparency, thickness 0.2mm specification 320mm*220mm(or customized) weight 0.1g

LOT 3	
Noms des Fournitures ou des Services connexes	***Spécifications technique et normes applicables***
KN95 FFP2 PROTECTIVE MASK Sach/25Pcs	-Réglement (UE) 2016/425 -Norme européenne : EN 149
MEDICAL MASK Sach/10Pcs	- Directive DM 93/42/CE catégorie III ou équivalent ou règlement (UE) 2017/745 -Norme EN 14683 Type II ou IIR Ou -Norme Américaine : ASTM F2100 minimum niveau 2 ou 3 ou équivalent (d'après l'OMS)
PURISM KN95 PROTECTIVE FACE MASK Bt 20	-Réglement (UE) 2016/425 -Norme européenne : EN 149
PURISM DISPOSABLE SURGICAL MASK Bt 50	- Directive DM 93/42/CE catégorie III ou équivalent ou règlement (UE) 2017/745 -Norme EN 14683 Type II ou IIR Ou -Norme Américaine : ASTM F2100 minimum niveau 2 ou 3 ou équivalent (d'après l'OMS)

Mis en forme : Français (France)